

La renaissance d'un apostolat : l'Ordre de la Trinité et la rédemption des captifs dans les années 1630

Erwan Le Fur



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/110>

DOI : [10.4000/cdlm.110](https://doi.org/10.4000/cdlm.110)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2003

Pagination : 201-214

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Erwan Le Fur, « La renaissance d'un apostolat : l'Ordre de la Trinité et la rédemption des captifs dans les années 1630 », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 66 | 2003, mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/110> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.110>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

La renaissance d'un apostolat : l'Ordre de la Trinité et la rédemption des captifs dans les années 1630

Erwan Le Fur

- 1 L'Ordre de la Très-Sainte Trinité, fondé à l'extrême fin du XIIe siècle par Jean de Matha, se distingua dès cette époque par l'organisation régulière de rachat d'esclaves chrétiens en terre d'Islam. Si ces « rédemptions » suivirent un cours relativement régulier en Espagne jusqu'au XVIIIe siècle, l'œuvre connut en France une longue parenthèse dans la deuxième moitié du XVIe siècle, et pendant les trois premières décennies du XVIIe siècle¹.
- 2 Les guerres de religion ont été naturellement invoquées pour justifier ce repli intérieur. La destruction de nombreux couvents et la difficile circulation des hommes et de l'argent nécessaires aux rachats gênèrent effectivement leur organisation. La conjoncture économique explique cependant mal l'absence de voyage entre 1602 et 1633 et moins encore leur reprise à cette date. À partir de 1629 la politique de plus en plus offensive de la France et son intervention finale dans la guerre de Trente Ans déstabilisèrent en effet profondément l'économie. Marquées par la ruine de riches maisons en Lorraine, par l'écrasante fiscalité de Richelieu, par de graves crises épidémiques et frumentaires, les circonstances ne plaidaient pas en faveur de la renaissance d'une œuvre aussi coûteuse que lointaine.
- 3 Dès lors, Comment expliquer cette renaissance et, au-delà, comment expliquer que la rédemption des captifs, si longtemps négligée, soit devenue la pierre angulaire de l'identité trinitaire au XVIIe siècle ?
- 4 À notre connaissance, ce renversement n'a encore fait l'objet d'aucune étude approfondie. La perspective trop générale des travaux de Paul Deslandres l'empêcha de mettre en évidence cette rupture. Moins attaché à l'idée de continuité, Guy Turbet-Delof en a mieux pressenti la richesse. En se limitant à remarquer la concordance

chronologique entre certaines rédemptions et les grands procès qui opposèrent les deux Ordres concurrents de la Trinité et de la Merci, il négligea cependant une partie essentielle de la question. La production littéraire et les archives de l'Ordre, malgré leurs silences, permettent pourtant de mieux comprendre comment la confrontation à l'autre – esclave ou musulman – permit de redéfinir une identité gravement attaquée à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Ordre².

- 5 La Rédemption des captifs telle qu'elle s'imposa au XVIIe siècle se distingue en effet des précédentes. La promotion artistique et littéraire nouvelle de l'œuvre est un indice du caractère apologétique qui lui fut assigné, en réponse aux pressions politiques, menaces judiciaires et entreprises polémiques internes qui déstabilisèrent l'Ordre et son général. La politique s'empare de la rédemption des captifs
- 6 Le transfert des sommes importantes exigées par le rachat des esclaves a toujours placé la rédemption sous le contrôle de la Monarchie. On constate cependant une inféodation croissante aux exigences de la diplomatie royale au cours du XVIIe siècle. Le retour des Trinitaires en Barbarie en témoigne indirectement. Il participe en effet d'une volonté de restaurer un crédit politique très dégradé dans les années 1630.
- 7 L'histoire des relations de l'Ordre de la Trinité avec les autorités royales reste largement inexplorée. L'importance de la fonction de supérieur général conférait à la personnalité de son détenteur une responsabilité particulière dans le maintien de la faveur dont l'Ordre avait un besoin vital. Or si les relations entretenues par Le général François Petit avec Henri IV furent excellentes, il n'en alla pas de même entre son neveu et successeur Louis Petit et les détenteurs du pouvoir après 1612.
- 8 Un important courant hispanophile avait parcouru l'Ordre au XVIe siècle. Quoique François Petit ait, à bien des égards, représenté le parti royaliste qui lui était opposé, il multiplia, à travers son neveu, les ouvertures en direction de l'Espagne afin d'apaiser les tensions internes dont lui-même avait été victime. Louis Petit fut ainsi envoyé en étude à l'université de Saragosse et conserva durant son généralat des relations privilégiées avec la péninsule. Il en joua à plusieurs occasions contre ses ennemis, ainsi que dans ses relations avec Rome.
- 9 Cette passion espagnole s'étendit à l'ensemble de l'Ordre qui durant ces années diffusa dans ses opuscules la nouvelle spiritualité espagnole. Sans conséquence particulière sous la régence, cette option devint en revanche suspecte lorsque se profilèrent les hostilités entre la France et l'Espagne. La disgrâce du chancelier de Marillac et du parti des pacifiques – souvent pro-espagnols – lors de la célèbre « *Journée des dupes* », le 10 novembre 1630, obligea les Trinitaires à manifester ouvertement leur fidélité au roi. Il est difficile de ne pas en voir une conséquence dans la décision prise en chapitre général en mai 1631 de réinvestir le champ de la rédemption des captifs. D'autant que d'autres actes à la même période témoignent du souci de se démarquer de l'Espagne³.
- 10 La guerre contre l'Espagne fit du rachat des captifs un enjeu stratégique. Voulant doter la France d'une véritable flotte de guerre, Richelieu se trouva rapidement confronté au délicat problème du recrutement des équipages. Depuis le XVIe siècle, les corsaires barbaresques s'étaient fait une spécialité de rançonner marchands et pêcheurs. Aussi les bagnes de Barbarie apparurent rapidement comme le vivier providentiel de « gens de mer » dont la Marine avait le plus urgent besoin.
- 11 Le premier moyen imaginé pour rapatrier ces marins fut d'en proposer l'échange contre les populations turques et barbaresques captives en France. Les « capitulations »

âprement négociées par la France à la fin des années 1620 s'appuyèrent presque systématiquement sur de telles conventions. Simples en apparence, et théoriquement peu coûteuses, elles ne furent en fait que très rarement appliquées.

- 12 Les captifs musulmans constituaient en France les moins indisciplinés équipages des toujours indispensables galères. Il s'avéra rapidement peu intéressant d'y renoncer pour des esclaves français dont ni l'âge, ni la compétence n'étaient garantis. Refusant de dépeupler ses chiourmes, la France privilégia donc finalement le rachat. La modestie des familles de marins ne permettant pas d'espérer le remboursement des rançons. Le recours aux communautés littorales, et notamment à la ville de Marseille dont les liens avec le Maghreb étaient traditionnels, fut envisagé. Il se révéla vite décevant. Outre le manque évident d'enthousiasme que suscitérent ces démarches, l'amirauté se rendit compte que ces communautés bourgeoises bornaient leurs efforts au rachat de leurs seuls concitoyens, voire de leurs pairs.
- 13 En 1634, Louis XIII en vint même à intervenir directement en mandatant un marchand, Antoine Cabiron, pour racheter des esclaves au Maroc. Ce fut un échec, les Marocains lui ayant opposé les engagements d'échanges signés quelques années plus tôt. Ces différents écueils aidèrent au retour en grâce des religieux. Échappant plus facilement aux aléas de la diplomatie, ils pouvaient également, par une feinte indifférence au statut social des esclaves s'intéresser aux populations marines qui intéressaient la monarchie. La rhétorique humanitaire et chrétienne faisait enfin bénéficier l'œuvre de ressources propres que Louis XIII encouragea par l'octroi de nombreux privilèges⁴.
- 14 L'exploitation courtisane que l'Ordre fit de ses voyages témoigne de leur conformité aux vœux de la couronne. La rapide promotion de Pierre Dan à la direction du couvent de Fontainebleau relève de ce dessein. Situé au cœur du château, ce couvent était une interface privilégiée de l'Ordre avec l'entourage royal. Les circonstances particulières de la rédemption de 1635, dont Pierre Dan fut le principal député, ont également joué en sa faveur. Conçu comme une manifestation de fidélité au roi, le voyage de 1634-1635 avait été originellement placé en satellite d'une ambassade officielle à Alger. Les entraves diplomatiques rencontrées sur place avaient conduit les religieux à faire le choix d'une plus grande indépendance et à réorienter la rédemption vers Tunis.
- 15 La désignation de Pierre Dan à Fontainebleau peut dès lors être analysée comme un moyen pour l'ordre de court-circuiter toute interprétation négative de ce choix à la cour. Dans son importante *Histoire de Barbarie*, Dan détaille d'ailleurs les circonstances du déroutement vers Tunis. Son insistance un peu artificielle sur le caractère privé de l'invitation de l'ambassadeur à l'accompagner est une défense claire contre l'accusation d'avoir contrarié la diplomatie royale.
- 16 On mesure à l'embarras des religieux qui firent le choix de ce détournement que les enjeux de la rédemption n'étaient pas uniquement politiques.
Le conflit Trinité-Merci et ses enjeux
- 17 L'Ordre de la Trinité partageait avec celui de Notre-Dame de la Merci la vocation de racheter les Chrétiens esclaves en terre d'Islam. Fondés au XIII^e siècle par Pierre Nolasque, les Mercédaires s'inscrivaient à l'origine dans une perspective davantage laïque et militaire. Cette disparité s'estompa avec la cléricisation de la Merci. Il en résulta une concurrence dont les années 1630 marquèrent le sommet. L'« escalade » rédemptrice dès la période moderne se nourrit de cette rivalité.

- 18 Chacun des deux ordres réclamait la reconnaissance d'un monopole en matière de rédemption. Pour les Trinitaires, que la pauvreté générale de l'Ordre réduisait à une médiocrité institutionnelle, Cette activité représentait une occasion exceptionnelle de brasser d'importantes sommes d'argent, et de justifier d'un prestige social depuis longtemps éteint. Éloignés pour la plupart du littoral, les couvents ne furent que très rarement acculés à se justifier de la rareté des voyages de rédemption avant 1630. Ainsi s'explique la dichotomie localement constatée entre une passivité de fait en matière de contribution au rachat, et un acharnement à défendre les prérogatives rédemptrices de l'Ordre⁵.
- 19 Les deux Ordres, au XVII^e siècle, se laissèrent prendre au piège de leur ancien antagonisme en relançant sans raison majeure leur procès séculaire. La faveur manifestée à Toulouse puis à Paris aux Mercédaires en fut la grande surprise et le porta à son paroxysme entre 1632 et 1638. Sous la régence de Marie de Médicis, l'Ordre de la Merci avait obtenu un gage important avec le droit d'établir un couvent à Paris. À l'inverse de ces Mercédaires, qui arboraient le blason d'Aragon et restèrent, jusqu'au XVI^e siècle, sous la dépendance de supérieurs espagnols, les Trinitaires se distinguaient par une administration française et une solide intégration aux milieux de cour. Ils avaient en conséquence toujours bénéficié de la préférence du pouvoir.
- 20 Les deux Ordres ne se rencontraient d'ailleurs que dans trois villes : Narbonne, Montpellier et Toulouse, toutes trois situées dans l'ancienne vassalité des rois d'Aragon. À Narbonne comme à Montpellier, la médiocrité des établissements proportionnait les risques de conflit. Les seuls procès d'importance concernaient donc le ressort de Toulouse. L'installation d'un collège mercédaire à Paris en 1515, et surtout celle du couvent en 1613 modifia cet équilibre. Le choix de l'emplacement, à proximité de l'ancien hôtel des Guise, manifestait en outre une orientation dévote politiquement très valorisée. Au lendemain d'un règne qui, par reconnaissance politique, avait été très profitable aux Mathurins, la Régence annonçait le triomphe de celui de la Merci⁶.
- 21 Un procès classique sur la destination des héritages indéterminés avait déjà dégénéré dans la première décennie du siècle. Introduit à Toulouse en 1603, cette instance avait abouti en 1606 à la remise en cause de l'ensemble des privilèges trinitaires. L'intervention du parlement de Paris en 1608 puis celle d'Henri IV en 1610 furent nécessaires pour rétablir l'équilibre. Les Trinitaires avaient alors resservi les arguments classiques du risque de manipulation de la Merci par l'Espagne. L'élection d'un général hispanophile en la personne de Louis Petit et la nouvelle polarisation de la branche française de la Merci sur Paris ruinèrent cette démonstration dans les années suivantes. La « révolution » rédemptrice des années 1630 se comprend dans les deux Ordres par rapport à cette faillite des anciens argumentaires et par la nécessité de devancer les accusations des factums adverses.
- 22 Soucieux de pousser leur avantage, les Mercédaires furent les premiers à revenir en Barbarie. L'encadrement diplomatique dont bénéficia leur premier voyage et le choix de Salé – quelques années seulement après la célèbre ambassade du chevalier de Razilly – ne laisse aucun doute sur la volonté des religieux de manifester leur parfait dévouement à la Couronne et balayer les derniers soupçons dont les Trinitaires se prévalaient encore contre eux⁷.
- 23 Partis en 1629, les Mercédaires furent en Afrique victimes de la fragilité des alliances barbaresques. Ils durent attendre en 1631 la signature d'une très éphémère paix entre la France et les Salétins pour obtenir enfin leur retour en France avec une cinquantaine

de captifs. L'expédition n'en était par moins un succès politique et religieux. Il fit voir aux Trinitaires la faiblesse de leur situation. Ils y réagirent dans l'urgence, réunissant l'année même, le chapitre général qui revitalisa la rédemption des captifs. Dans un contexte de vive tension interne, le choix d'une expédition commune aux deux observances - réformée et non réformée - de l'Ordre témoigne de la gravité ressentie de la menace.

- 24 À partir de cette date, les décisions relatives à la rédemption semblent se répondre entre les deux Ordres. À peine rentrés, et connu la décision des Trinitaires, les Mercédaires lancèrent les préparatifs d'une nouvelle expédition. Il n'est pas interdit de penser qu'ils provoquèrent à dessein la mise en concurrence directe de leurs quêteurs avec ceux des Trinitaires afin de relancer un conflit dont ils espéraient désormais l'avantage. Le procès commencé en 1632 fut en tout cas le premier d'initiative mercédaire en France. Leur premier succès fut d'obtenir en 1633 le droit d'organiser des quêtes à Paris. L'année même les Trinitaires précipitèrent le départ du père Dan pour Marseille. Les trente années d'interruption avaient sans doute entamé la confiance des donateurs et des autorités. L'envoi d'un député était une manière de montrer du sérieux de l'entreprise. Les autres députés attendirent pour l'y rejoindre, d'avoir rassemblé les aumônes nécessaires, ce qui prit plusieurs mois.
- 25 L'Ordre de la Trinité voulut, à l'instar des Mercédaires, placer son voyage dans le sillon de la diplomatie royale. Nous avons vu que cette volonté fut source d'entrave à Alger. Or, les Mercédaires avaient entre-temps achevé leur deuxième voyage et accentué leur avantage. La volonté de rattraper le retard pris et de présenter un bilan également positif de leur activité rédemptrice explique le choix étonnant de se séparer de la mission diplomatique au succès de laquelle ils s'étaient sans doute engagés à contribuer. Ce n'est finalement qu'en 1635, et accompagnés d'une petite trentaine de captifs, qu'ils rentrèrent en France⁸.
- 26 L'expédition avait évité l'écueil d'un échec complet. Sa durée, le faible nombre de captifs libérés et le défaut d'arrière-plan diplomatique en faisait cependant une décevante expérience. L'intelligence de l'Ordre fut alors d'inventer autour de la rédemption de 1635 une campagne de valorisation fondée sur l'imprimé et l'estampe. Situé en plein quartier latin, et très lié à certains imprimeurs et graveurs parisiens, le couvent des Mathurins a su très tôt utiliser les ressources de ces média.
- 27 La commande par Louis Petit au peintre Theodor Van Thulden, d'une série de tableaux sur la vie de saint Jean de Matha et de saint Félix de Valois, les deux patriarches de l'Ordre marque vers 1630-32 le lancement d'une florissante iconographie rédemptrice. Le peintre, en l'absence de modèle et de témoignages précis fut contraint d'imaginer entièrement les scènes de rachat. En dépit de ses évidentes failles, c'est pourtant cette iconographie dont le modèle s'imposa dans l'ensemble de l'Ordre jusqu'au XVIII^e siècle. La gravure de cette série de peintures lui avait assuré la large diffusion. L'expérience des voyages aurait cependant dû conduire à des corrections de détail. Il n'en fut rien. Ainsi le frontispice gravé de la première édition de *l'Histoire de Barbarie* de Pierre Dan reprend le schéma construit autour de trois religieux, alors même que les députés étaient en 1637 au nombre de quatre. Le frontispice de l'édition de 1649 ramène ce chiffre à deux, mais reprend encore plus fidèlement le cadre et les gestes gravés par Van Thulden.
- 28 Plus étonnant, l'iconographie imaginaire du couvent des Mathurins semble avoir influencé la mise en scène du retour des esclaves en 1635. Interdisant aux captifs

rachetés de se raser et leur imposant de porter des chaînes à l'épaule, les Trinitaires firent du voyage de Marseille à Paris une procession ininterrompue dont le spectacle nouveau s'inspirait explicitement des tableaux de Van Thulden. Cette très dynamique propagande par l'image était accompagnée par la rédaction dès 1635 d'un opuscule relatant en détail l'itinéraire et le détail des processions de retour. L'importante *Histoire de Barbarie* de Pierre Dan y participe également. La nouveauté et la profusion documentaire associée à cette rédemption nous apparaît ainsi comme un moyen d'en faire oublier le bilan décevant.

- 29 L'iconographie, la mise en scène et la diffusion littéraire des mémoires de ce voyage permirent aux Trinitaires de corriger leur déficit argumentaire dans le cadre de la violente campagne pamphlétaire des années 1636-1637. rééquilibrant le rapport de force, ils mirent en difficulté les Mercédaires, qui acceptèrent avec soulagement le projet de partage de la France en zones de quête proposé par Louis XIII en 1638. Les Trinitaires au contraire s'y opposèrent. La véhémence de leurs récriminations souligne l'efficacité de leur nouvelle rhétorique. La valorisation par l'autre dont les Trinitaires jouèrent contre la Merci doit cependant être également envisagé dans le cadre des luttes interne à l'Ordre.

L'engagement polémique de la rédemption au service de la réforme de l'Ordre

- 30 La Réforme désigne ordinairement chez les Trinitaires le mouvement qui, à partir de la fin du XVI^e siècle, chercha à épurer la règle de ses amendements successifs. Son développement rapide, notamment dans les provinces marginalisées du sud de la France fit craindre au général Louis Petit, qui s'y opposa par tous les moyens, de voir son autorité affectée. Ces craintes redoublèrent lorsque les Réformés gagnèrent la protection du cardinal de La Rochefoucauld. Leur développement en fut facilité, ainsi qu'en témoigne leur introduction dans l'un des plus prestigieux monastères de l'Ordre, à Cerfroid. Ils obtinrent en outre un bref d'Urbain VIII instituant le cardinal de La Rochefoucauld commissaire apostolique pour la réformation de l'Ordre - au préjudice évident de son général. Le recours croissant à des personnalités extérieures dans les conflits internes, et la prise à témoin de l'opinion publique dont les procès des années 1630 généralisèrent la pratique a encouragé une appropriation polémique de la rédemption des captifs⁹.
- 31 Les Réformés se présentèrent assez tôt en champions de la rédemption auprès de leur protecteur. Jusqu'aux années 1630, les occurrences d'un tel discours restent assez marginales et surtout d'une grande fragilité. Se limitant à dénoncer la négligence des « Anciens », ils éludaient soigneusement la question de leur propre désintérêt positif pour l'œuvre¹⁰. On les vit ainsi, en 1631, accepter les conditions imposées par le prince de Conti à leur introduction à l'hôpital du Mont de Piété de Coupvray, de ne consacrer aucun argent au rachat des esclaves. La décision du chapitre général de relancer les voyages date pourtant de la même année¹¹.
- 32 Les quelques documents qui dans les archives du cardinal de La Rochefoucauld sont sensés témoigner de l'intérêt précoce des Trinitaires réformés pour la Rédemption ne font guère illusion. Il s'agit pour l'essentiel d'une requête des religieux d'Ile de France contre Jean-François Aloës, Trinitaire marseillais. Ce dernier s'était engagé à mandater un marchand pour le rachat de quelques esclaves nommément désignés. Il avait reçu pour cela une avance importante qu'il refusa de restituer en 1621 après l'échec de l'opération. L'ensemble témoignant moins d'un quelconque enthousiasme rédempteur que de l'opportunisme d'une congrégation dont les implantations facilitaient le rôle

d'intermédiaire passif entre certains marchands bien introduits au Maghreb et les familles des otages rançonnés¹².

- 33 La mobilisation polémique de la rédemption des captifs n'était cependant pas un monopole des seuls Réformés. Elle se retrouve également chez les Anciens Trinitaires. La série déjà évoquée des tableaux sur la vie de saint Jean de Matha réalisée pour le couvent des Mathurins en constitue un exemple. L'autorité du général sur l'Ordre se trouvait mise en valeur à travers la figure de Jean de Matha. Très légèrement antérieur à la série, un autre tableau de Théodor Van Thulden explicitait d'ailleurs cette lecture dans la même église. Rapidement gravé, il donnait à saint Jean de Matha, représenté en intercesseur entre un groupe d'esclaves enchaînés et la Vierge, le visage de Louis Petit¹³.
- 34 La mise en spectacle du retour des esclaves, inventée en 1635, participe du même mouvement. Symboliquement enchaînés au cours de la grande procession parisienne, les esclaves n'étaient finalement libérés qu'après avoir été accueillis par le général dans l'église des Mathurins. Leurs entraves, offertes au pied de l'Autel, se trouvaient quasiment déposées à ses pieds. Ce geste semblait reconnaître à Louis Petit l'initiative et la responsabilité d'une libération à laquelle avait pourtant contribué plusieurs religieux réformés. La procession de 1641 reprit explicitement cette symbolique¹⁴. Les Trinitaires réformés de leur côté s'empressèrent dès qu'ils le purent, de la détourner. La complaisance avec laquelle le père Cassel a décrit la procession finale des esclaves libérés par les Trinitaires réformés en septembre 1643, et le dépôt de leurs chaînes aux pieds du jeune roi Louis XIV, en témoigne¹⁵.
- 35 Plus que la lettre du père Dagneaux, il semble que ce soit un mémoire du père Augustin Solleret qui ait incité le cardinal de La Rochefoucauld à prendre appui sur la rédemption pour dénoncer l'ambivalence de Louis Petit vers 1637. Le père Solleret évoquait parmi les causes de la dégénérescence de l'Ordre l'insuffisance de la dévotion mariale et le non-respect des chapitres de la règle concernant la rédemption des captifs¹⁶. La perspective de pouvoir multiplier les rachats grâce à l'application du partage régulier des revenus correspondait tellement aux attentes de la monarchie que le cardinal crut trouver là un argument décisif en faveur de sa commission. Il fit dresser des tableaux financiers des maisons non réformées de l'Ordre mettant en évidence le fossé qui existait entre le revenu annuel des couvents et la somme « taxée » pour l'œuvre des captifs. Doté d'un revenu de 10.000 livres, le couvent de Paris dirigé par Louis Petit ne contribuait ainsi qu'à hauteur de 18 livres. L'ensemble légitimait une intervention externe pour la réforme de l'institution.
- 36 Les Trinitaires réformés en perçurent cependant rapidement les dangers. Incapables eux-mêmes de respecter cette partie de la règle, ils tentèrent avec Simon Chambellan de réorienter la question de l'argent de la rédemption vers l'examen particulier des comptes du voyage de 1635 dont le reliquat avait disparu. Louis Petit s'engouffra cependant dans la brèche ouverte et dénonça la partialité des jugements du cardinal. Il parvint à ruiner l'image des Réformés aux yeux de leur protecteur, qui dûit refondre presque intégralement les articles de son projet de réforme consacré au rachat, et se désintéressa finalement de la congrégation.
- 37 Introduit tardivement dans la polémique entre Réformés et Anciens Trinitaires, la rédemption peut difficilement prétendre au rôle d'initiateur des voyages. La publicité apportée aux manquements respectifs des deux branches obligea cependant les Trinitaires à restaurer la confiance des fidèles, et donc de pérenniser la rédemption. Le

conflit s'est en outre accompagné d'une réflexion essentielle sur la place de la rédemption dans l'identité trinitaire. L'enrichissement de l'iconographie de l'Ordre en souligne tout à la fois le fruit et l'influence.

La reconstruction d'une identité trinitaire autour de la rédemption des captifs.

- 38 Les années 1630 ont en définitive été animées d'une double révolution. À côté de la révolution des pratiques positives de la rédemption, dont les motivations tiennent largement aux intérêts matériels et politiques de l'œuvre, les Trinitaires entamèrent une réflexion de fond sur la justification spirituelle de cet apostolat et sa fonction identitaire. L'iconographie en témoigne, qui découvre dans le rachat un champ jusqu'alors inexploré. La qualité des œuvres de Théodore Van Thulden et le soin apporté à leur rapide diffusion par l'estampe l'illustrent en même temps qu'ils participent de cette dynamique. Le voyage de rédemption s'y trouve étroitement associé à la figure de Jean de Matha, dont le modèle importait autant aux Réformés qui postulaient le retour à ses principes, qu'aux Anciens Trinitaires qui justifiaient sur son exemple l'autorité du général et l'unité de l'Ordre.
- 39 L'œuvre de Pierre Dan qui servit de base documentaire à de nombreux sermons eut une semblable influence. Il contribua à faire de l'« Autre », musulman, un pôle répulsif appelant la solidarité chrétienne autour des Trinitaires-rédempteurs. L'éviction soigneuse de toute allusion aux déchirements internes de l'Ordre rend compte de l'ambitieuse diffusion que l'auteur espérait à son ouvrage. Le titre lui-même *Histoire de la Barbarie* était censé amener des lecteurs plus intéressés par la culture historique et géographique à prendre connaissance de l'existence, de l'action, et de la vocation rédemptrice de l'Ordre¹⁷.
- 40 Le positionnement des Trinitaires par rapport à l'« Autre » musulman dans l'œuvre de Pierre Dan trouva dans les années 1640 un corollaire intéressant dans l'apparition d'une littérature rédemptrice à caractère martyrologique liée au décès en prison du père Lucien Hérault. On est surpris de constater que l'incident ne donna lieu à aucune exploitation méthodique contre les Mercédaires, pourtant très compromis dans cette affaire. L'Ordre préféra en fait s'en servir pour imposer l'image du Trinitaire sacrifiant en conscience et avec résignation sa liberté et sa vie pour la libération des captifs. Cette mutation du discours, d'une rhétorique de l'opposition au musulman à celle de l'assimilation à l'esclave est représentative de l'évolution spirituelle de l'Ordre. Le caractère volontaire du voyage vers la fragile chrétienté des bagnes de Barbarie et l'idée d'un possible transfert de souffrance des esclaves vers les religieux n'étaient pas sans rappeler la démarche sacrificielle du Christ rédempteur¹⁸.
- 41 La redécouverte d'une identité rédemptrice propre à l'Ordre peut ainsi se lire comme une valorisation d'un idéal christologique. La relative proximité de ce changement avec la volonté de se démarquer de l'Espagne permet d'y suspecter une politique de ré-appropriation déguisée d'une partie essentielle de la spiritualité espagnole dont les Trinitaires s'étaient jusqu'alors fait les ardents propagandistes, mais que les orientations diplomatiques du cardinal de Richelieu avaient rendu plus difficile à défendre.
- 42 Le contexte économique des années 1630 se prêtait mal à la revitalisation d'une œuvre lointaine. Vincent de Paul à la même période détournait les charités de ses anciennes bienfaitrices des bagnes de Marseille vers les campagnes désolées de Lorraine. La décision des Trinitaires de relancer leurs coûteux voyages en Barbarie s'inscrit dès lors dans un faisceau complexe d'impératifs politiques et judiciaires. L'engouement des

premiers religieux députés au Maghreb fut certain. Le père Dan malgré les préventions qu'il veut nous faire partager contre l'Islam en témoigne.

- 43 La transformation radicale de la manière dont les religieux envisagèrent la rédemption fut cependant pour partie antérieure et en tout cas indépendante de son expérience. C'est comme ferment unitaire d'un Ordre déchiré qu'elle devint sous la double pression des religieux réformés et du cercle des familiers du général Louis Petit une base essentielle de la nouvelle identité trinitaire. Le succès de ce nouveau discours, même dans les régions les plus éloignées du littoral, laisse apparaître la profondeur de la crise spirituelle qui traversait l'Ordre. L'exploitation des grandes figures de la spiritualité trinitaire espagnole avait dans un premier temps permis d'y faire face. La crainte d'une dépendance, et le refus d'une assimilation à la péninsule participèrent donc à la revalorisation de la rédemption.
- 44 On peut en conséquence penser que la confrontation-identification à l'« Autre » constitua chez les Trinitaires français une voie du repli centralisateur commun à l'époque. Ce repli se laisse subtilement découvrir dans l'évolution du regard trinitaire sur l'œuvre. Centré d'abord sur la figure complexe d'un « Autre » musulman, successivement exotique et féroce, bestial et raffiné, il tendit à se replier sur celle, plus familière, de l'esclave humilié.
- 45 Au-delà de l'analyse christologique, ce passage représente un appauvrissement du vocabulaire référentiel révélateur des paradoxes d'une œuvre qui à peine ressuscitée tomba sous le contrôle étroit de la monarchie.

NOTES

1. - On doit aux remarquables travaux de Bonifacio Porres Alonso (OSST) un état synthétique des rédemptions trinitaires. Bonifacio Porres-Alonso, *Libertad a los cautivos, actividad redentora de la Orden Trinitaria*, Cordoue, 1997.
2. - Paul Deslandres, *L'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs*, Paris : Plon, 1903. / Guy Turbet-Delof, « Bibliographie mathurine (1582-1785) », dans *Revue d'ascétique et de mystique*, tome 46, 1970 (p. 387-396).
3. - A titre d'exemple, retenons la décision d'interdire aux « non regnicoles » de faire profession en Provence, décidée par le chapitre provincial en juin 1631 (Arch. Dép. des Bouches-du-Rhône 51 H 52).
4. - Concernant les différentes voies du rachat des esclaves, on consultera avec intérêt la thèse de droit soutenue en 1983 par Rémi Paulais sur *L'organisation du rachat des captifs français de Barbarie du XVIIe siècle à la fin de l'Ancien Régime*. La Bibliothèque de l'Arsenal conserve par ailleurs un très intéressant mémoire manuscrit concernant le projet d'octroi de privilèges aux quêteurs laïcs associés à l'œuvre de rédemption. Signé du sieur de Canton et daté de février 1638, ses recommandations furent presque intégralement reprises dans les Lettres patentes signées par Louis XIII le 5 janvier 1643 (Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 6828).

5. - La province de Toulouse a notamment emprunté la somme de 600 livres en 1639 pour le procès qui l'opposait aux Mercédaires (ADT H 558). A la même époque, seul le couvent de Toulouse contribuait régulièrement à la taxe des captifs en Languedoc, pour une somme annuelle n'excédant pas 30 livres (BSG Ms 3244)
6. - La plupart des informations concernant l'Ordre des Mercédaires viennent de la thèse de Hugues Cocard, *Les Pères de la Merci dans le Royaume de France depuis le concile de Trente jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*, soutenue à l'Université d'Angers en 1982. De très intéressants compléments relatifs au procès des deux Ordres se trouvent dans la thèse précitée de Rémi Paulais.
7. - Jean Armand, *Voyages d'Afrique faits par le commandement du Roy, où sont contenues les navigations des françois entreprises en 1629 et 1630, sous la conduite de Monsieur le commandeur de Razilly ès costes occidentales des Royaumes de Fez et de Maroc (...)*, Bruxelles, 1672.
8. - Pierre Dan, *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires (...)*, Paris, 1637.
9. - Le cardinal François de La Rochefoucauld accepta de présider le chapitre général de la congrégation réformée en 1621. Le général Louis Petit en fit un argument pour appeler comme d'abus contre le bref de réformation attribué au cardinal par le pape en 1635. (BSG Ms 3244 fol 51 s.)
10. - Mentionnons à titre d'exemple la lettre de Charles Dagneaux au cardinal de La Rochefoucauld, datée de novembre 1624, accusant Louis Petit de détourner l'argent récolté pour la rédemption. (BSG Ms 3244, fol 133)
11. - Les conditions de la cession de l'hôpital de Coupvray sont rapportées par Dom Toussaint du Plessis dans son *Histoire de l'Eglise de Meaux (...)*, Paris, 1731 (livre V).
12. - BSG, ms 3244, fol 36 s.
13. - Je remercie Jean-Luc Liez qui le premier attira mon attention sur la similitude qui existait entre les portraits gravés de Louis Petit et cette représentation de Jean de Matha qu'il date de 1630. La thèse d'Emmanuelle Bermès confirma ces observations dans sa thèse. *Le couvent des Mathurins de Paris et l'Estampe au XVIIe siècle*, thèse de l'Ecole des Chartes, Paris, 2001.
14. - *L'éminente charité de la rédemption des captifs faite par les religieux de l'Ordre de la Sainte Trinité (...) en l'année 1641*, Paris, 1641 (p.44).
15. - *A la vue de cet astre précieux à toute la France, le mal qui pouvait encore rester à nos captifs se dissipa, leurs yeux séchèrent, leurs chaînes tombèrent et la liberté leur demeura (...)* / ([Denis Cassel], *Les victoires de la charité, ou relation des voyages de Barbarie ...*, Paris, 1646, p.63.)
16. - Mémoire d'Augustin Solleret, religieux réformé de Cerfroid, BSG, ms 3244 (fol 144 s.)
17. - Pierre Dan, *Histoire de la Barbarie*, Paris, 1637. L'ouvrage fut réédité en 1649 puis traduit en hollandais.
18. - Denis Cassel, *Les victoires de la Charité*, Paris, 1646 ; Denis Cassel, *Les triomphes de la charité*, Paris, 1647.

RÉSUMÉS

La redécouverte par les religieux trinitaires de leur mission de rachat des esclaves chrétiens en terre d'islam dans les années 1630 s'explique par une conjonction complexe de circonstances. La mauvaise réputation politique de l'ordre depuis les guerres civiles du XVI^e siècle et son affaiblissement économique rendaient vital un rapprochement avec la monarchie française. La concurrence croissante et les attaques judiciaires de l'Ordre de la Merci obligea parallèlement les Trinitaires à surenchérir dans l'organisation des voyages de rédemption et d'innover dans la publicité de cette activité. À l'intérieur même de l'Ordre enfin, l'opposition entre religieux réformés et non réformés se cristallisa autour de ces coûteuses et dangereuses campagne en Afrique du Nord, ce qui eut pour effet d'en restaurer paradoxalement la dimension identitaire.

The Trinitarians rediscovered their mission of redeeming Christian slaves in the country of Islam in the 1630s. Several different factors might account for the complexity of the situation. The bad political reputation of the order since the civil wars in the XVI century and its economical deterioration required their moving closer to the French monarchy. At the same time, the increasing competitions and legal proceedings of the Mercy Order forced Trinitarians to bid higher as far as the organization of the redeeming voyages was concerned and to innovate in the advertising of their mission. Inside the Order itself, the opposition and tensions between the reformed and non reformed religious increased as regards those expensive and dangerous missions in North Africa. But finally, the redynamisation of redemption activities helped Trinitarians overcome their identity crisis.

INDEX

Mots-clés : identité, Trinitaires, voyages, rédemption, captifs

AUTEUR

ERWAN LE FUR

Doctorant Paris I